



# Saviez-vous que ?

Chaque année,  
la population  
québécoise paie  
plus de 7,5 milliards  
de dollars pour  
ses médicaments  
prescrits



# Le Québec dépense 35 % de plus que les autres provinces pour ses médicaments

## Pourquoi ?

- Les Québécois ont un régime d'assurance médicaments mixte public-privé.

Seulement 44% de la population est assurée par le gouvernement (assurance publique) et la majorité, soit 56%, est assurée par des centaines de régimes privés d'assurance collective.

- Ce régime fragmenté limite le pouvoir de négociation du gouvernement et les économies d'échelle pour favoriser un coût plus élevé des médicaments, qui profite en premier lieu à :

### **L'industrie pharmaceutique**

Par exemple, 500 comprimés d'un médicament générique populaire Lipitor (Atorvastatine) coûtent 204\$ au Québec, mais 104\$ en Allemagne et 28\$ en Nouvelle-Zélande.

### **Les pharmaciens**

Pour le régime public, leurs honoraires sont fixés par le gouvernement autour de 8,40\$, mais ils ne le sont pas pour les régimes privés. Résultat : au Québec, deux personnes qui entrent dans la même pharmacie, avec la même prescription, vont ressortir avec deux factures différentes, beaucoup plus élevée pour la personne assurée au privé !

### **Les assureurs**

Dans les régimes privés d'assurance collective, la facture est plus élevée à cause des frais d'administration pouvant aller jusqu'à 16% au privé contre 2% au public ; d'une taxe de 9% sur les primes ; des enfants qui ne bénéficient pas de la gratuité de leurs médicaments et de l'employé à temps partiel qui paie la même prime que son patron, etc.

# INACCEPTABLE !



## Notre régime actuel (public-privé) est beaucoup trop coûteux et de plus en plus inéquitable.

Dépenser 80% de plus que les principaux pays développés pour nos médicaments, c'est assez !

Devoir payer des dizaines de dollars de plus à mon pharmacien parce que je détiens une assurance privée, c'est assez !

Nous sommes en droit d'avoir un régime d'assurance médicaments qui offre les mêmes conditions d'accès aux médicaments pour toutes et tous, au même prix !



## Des solutions existent et le Québec est à la traîne !

À l'exception des États-Unis qui n'ont pas de système public, les pays développés ont intégré les médicaments à leur système public de santé en adoptant un régime d'assurance médicaments entièrement public. Résultat, la France, le Royaume-Uni, la Suède, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, entre autres, dépensent de 16% à 63% moins que nous pour leurs médicaments.

### Qu'attend le gouvernement du Québec pour agir ?

Sous la pression populaire il a agi, mais timidement et à la pièce. Il a adopté des projets de loi et négocié des ententes lui permettant d'économiser 300 millions \$ au Québec. Or, selon plusieurs recherches, l'adoption d'un régime entièrement public d'assurance médicaments permettrait d'économiser annuellement 12 fois plus !

Pendant ce temps, de nombreux journalistes et chercheurs traitent régulièrement des coûts astronomiques des médicaments et soulèvent l'urgence d'agir. En Ontario, le régime public d'assurance médicaments est désormais gratuit pour les 25 ans et moins et le gouvernement fédéral envisage sérieusement la mise en place d'un régime entièrement public.

**Une occasion à saisir !**

# Nous pouvons faire la différence !

**Joignez le mouvement  
et faites partie du changement :**

Envoyez un message à votre député-e pour réclamer  
l'adoption d'une assurance médicaments 100% publique !

C'est simple et rapide :

[remedeauxcoupures.cssante.com](http://remedeauxcoupures.cssante.com)

**Remettez ce dépliant à un proche,  
un ami ou un concitoyen.**

N'hésitez pas à interpeller des candidat-e-s dans le cadre  
des prochaines élections provinciales. Rappelez-leur  
qu'épargner 3 milliards\$ chaque année au Québec  
permettrait de cesser les « coupures » dans  
l'ensemble de nos services publics et de mieux financer  
nos soins de santé et nos services sociaux, nos écoles, etc.  
Parce que le remède aux *coupures*, il existe et on l'a !





**Nous sommes en droit d'avoir  
un régime d'assurance médicaments  
100 % public.**

**POUR PLUS D'INFORMATION :**

[www.cssante.com](http://www.cssante.com)

[remedeauxcoupures.cssante.com](http://remedeauxcoupures.cssante.com)

